

Tel: 07 77 36 94 11

# Journée roulage sur le circuit de Haute Saintonge

Date du roulage :.....

Nom et prénom :	
Tel :	
Mail :	
Adresse postale :	
N° de permis :	
Nom et prénom du pilote sup	plémentaire :
Tel :	
Adresse postale :	
N° de Permis :	
VOITURE (à remplir dar	າຣ sa totalitḗ)
Marque :	Modèle :
N° identification (série, châ	àssis ou moteur, ou immatriculation)
N° d'assurance :	
Cylindrée :	
Puissance (din) : Poids à vide :	
Année :	
(ioindre obligatoirement i	une attestation RC circuit personnelle ou prend

(joindre obligatoirement une attestation RC circuit personnelle ou prendre la RC circuit souscrite par l'organisateur **pour le compte de ses participants** pour un montant de 30 €, à ajouter au tarif de l'engagement)



Tel: 07 77 36 94 11

## Bulletin d'engagement

## Tarif de la demi-journée

Tarif de la demi-journée	220€	
Box	40€	
Pilote supplémentaire	30€	
RC véhicule	30€ *	
	Si non assurée avec une RC	
	véhicule circuit	
Total		

Je soussigné(e):

### Certifie conduire un véhicule

Marque:

N° identification (n° de série, châssis ou moteur, ou immatriculation)

#### **PASSAGERS**

Je soussigné(e):

être passager du véhicule présenté si dessus

Modèle:

Certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements Déclare dégager le circuit, les propriétaires, les organisateurs, les sociétés précitées, de toutes responsabilités en cas :

- d'accident
  - - de vol de quelque nature que ce soit
  - - de dommages

sans exception ni réserve que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant, causés par moi-même ou par autrui, personne, animaux, véhicules et généralement tout objet et biens quelconques rencontrés sur les parcours, piste automobile ou installations empruntés.



Tel: 07 77 36 94 11

Je renonce, par ailleurs, pour moi-même, mes ayants-droits et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et actions, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitation du circuit et/ou leurs préposes et/ou leurs partenaires et/ou organisateur, ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales. Je m'engage à ne prendre à bord de mes véhicules (auto ou moto) aucun passager qui n'aurait pas signé une décharge de responsabilité ou n'aurait pas de contrat d'assurance et si tel n'était pas le cas, je déclare dégager le circuit la société Coaching Spirit de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit le concernant.

Je m'engage également avoir pris connaissance du règlement intérieur et le respecter, ainsi que les demandes et consignes du responsable de piste.

Je reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Je déclare être en possession d'un permis de conduire en cours de validité et utiliser la piste hors notion de compétition.

Moi-même et mon passager sont assurés contre tout sinistre de quelque nature que ce soit, causé à nous-mêmes ou à des tiers et que mon contrat d'assurance ne mentionne pas de clause de non garantie en cas d'utilisation hors compétition, de mon véhicule sur circuit ouvert à la circulation ou par défaut avoir contracté une assurance responsabilité civile circuit.

Je m'engage à rembourser les frais occasionnés aux infrastructures avec mon véhiculé (clôtures, cônes, piste,

barrières, etc....)

Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours et que j'ai bien pris connaissance du règlement.

Fait à :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Tel: 07 77 36 94 11

### REGLEMENT

 Le participant doit être titulaire d'un permis de conduire équivalent au permis B français en cours de validité lors de l'évènement auquel il participe, il doit avoir aussi une assurance en cours de validité pour le véhicule engagé à cet évènement.

- 2. Seuls les majeurs de plus de 18 ans sont autorisés en pit Lane et dans les voitures en piste.
  Si le véhicule n'est pas immatriculé la RC circulation circuit seule lui permet de prendre la piste, un numéro de châssis peut également être utilisé en remplacement de passeport technique, quoi qu'il en soit ce véhicule n'est pas autorisé sur route ouverte.
- 3. Le participant doit assurer le véhicule en RC pour roulage sur circuit automobile (y compris pour votre passager) à l'exclusion des épreuves sportives, courses, compétition ou essais en remplissant le formulaire, ci-joint, ou en fournissant une attestation de votre assureur.
- 4. Le casque homologué, non fourni, et la ceinture ou harnais sont obligatoires pour le pilote et le passager.
- 5. Tout véhicule ne correspondant pas aux critères techniques demandés comme, par exemple, le niveau sonore imposé sur le circuit, n'aura pas accès à la piste. Dans ce cas, compte tenu du fait que les critères techniques sont connus à l'inscription, celle-ci ne sera pas remboursable et exclus de la journée. Haute Saintonge : 95db
- 6. Le participant s'engage sur le parfait état de son véhicule (pneus, freins, niveaux...). Pour accéder à la piste, le participant aura, au préalable, fixé son/ses anneaux de remorquage et tous les objets non fixes dans l'habitacle doivent être retires.
- La vérification des documents ainsi que le véhicule sera faite obligatoirement avant l'accès à la piste et nous vous remettrons les bracelets pour accéder à celle-ci.
- 8. Le participant s'engage à garder sa trajectoire sur le circuit quelle que soit la puissance de son véhicule, la voiture voulant effectuer le dépassement sortira de la trajectoire.
- 9. Le participant ainsi que son passager s'engagent à ne pas ouvrir sa fenêtre plus de 5 cm sur le circuit et il doit prévoir (en plus) des vêtements à manches longues, certain circuit l'impose.
- 10. Le participant respectera les consignes du chef de piste et de son équipe.



Tel: 07 77 36 94 11

Tout participant s'engage à se conformer au règlement de la journée et il se porte garant du comportement de ses accompagnants.

Le participant ainsi que ses accompagnants s'engage à ne pas boire d'alcool ni à consommer de substance illicite sur l'enceinte du site du circuit, le superviseur de la journée pourra faire des tests d'alcoolémie au fil de la journée.

Le participant s'engage à être courtois envers les autres participants ainsi qu'envers l'équipe organisatrice de l'évènement

Le participant s'engage à respecter les drapeaux de couleur ou feux, sur la piste :

Drapeaux jaunes : incident sur la piste, ralentir, ne pas doubler

Drapeaux rouges: incident sur la piste besoin d'intervenir, ralentir, ne pas doubler,

sortir de la piste et rentrer au stand

Drapeaux noirs : sortie immédiate du circuit à la fin du tour

En cas de dégâts matériels automobiles occasionnés par lui-même ou toute personne sous sa responsabilité, le participant s'engage à prendre à sa charge les frais de réparation.

En cas de dégâts matériels sur des véhicules occasionnés par les participants, l'organisateur ne saurait prendre position sur le règlement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.

En cas de dégâts matériels au circuit occasionnés par le participant, celui-ci s'engage à prendre, à sa charge, les frais de réparation ou de remplacement (exemple, utilisation de sac absorbant à cause de divers fluides sur la piste, utilisation d'extincteur, rail de sécurité, pile de pneus et toute autre infrastructure).

En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de la voiture d'un autre participant sans son autorisation expresse.

Le participant doit suivre le briefing obligatoire de sécurité obligatoire à 13H40. S'il arrive en retard, il devra se présenter au superviseur de la journée pour suivre un briefing de sécurité avant d'entrer en piste.

Les voitures d'assistance sont « tolérées » sur le paddock à condition qu'elles soient bien garées et ne gênent pas les autres participants. Les porte-voitures devront être garés à l'emplacement indiqué par les organisateurs.

Les voitures des visiteurs ou amis devront être stationnées à l'extérieur du paddock. Le pilote et passagers de voitures de compétition doivent avoir une combinaison ignifugée.

TOUT ECART A CE REGLEMENT ENTRAINERA UNE EXLUSION SANS REMBOURSEMENT

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »